

CTM DU 28 NOVEMBRE 2018

FO CLAQUE LA PORTE !!!

La CGT et la CFDT de même...

Ce matin l'**Union FO Justice** a quitté la table des discussions lors du Comité Technique Ministériel qui se tenait au Millénaire.

En effet, pas moins de 27 amendements imposés par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) nous ont été encore une fois « *soumis pour approbation* » concernant le plan de requalification du Corps de Commandement. Nombre d'entre eux viennent même modifier certains aspects statutaires qui impacteront dès la parution du décret le Corps d'Encadrement et d'Application.

Et pas des moindres ! Il sera exigé 6 ans de services effectifs après titularisation soit un minimum de **7 ans exigibles avant de pouvoir présenter le concours professionnel de Premier Surveillant**. L'Ufap-Unsa promettait 4 ans, les agents apprécieront !

Depuis plusieurs semaines, les modifications de toutes natures vont bon train et à l'encontre de l'intérêt général des personnels. L'Ufap-Unsa comme un aveu de faiblesse accuse l'administration de les prendre en otage.

En pareilles circonstances, **FO**, CGT, CFDT, SNEPAP-FSU ont exigé un report du texte. Il va de soi pour **FO** que toutes les modifications doivent être connues, en amont du comité technique. Dès le début des débats, nous avons compris que la fonction publique a fait le choix d'amender ce plan de requalification au détriment des personnels et qu'il serait suicidaire de continuer à siéger. **Voilà pourtant un an et demi que l'UFAP-Unsa travaille avec le ministère sur ce plan de requalification, pour en arriver là !**

- ▶ CGT et CFDT nous ont suivi et ont quitté la salle.
- ▶ SNEPAP-FSU, CJustice, et l'Unsa-justice ont fait le choix de rester.

**CELA MONTRE ENCORE UNE FOIS TOUTE LA DÉSINVOLTURE
ET LE MÉPRIS AFFICHÉS PAR LES INSTIGATEURS DE CE
PLAN DE REQUALIFICATION À L'EGARD DES PERSONNELS.**

Fait à Paris, le 28 novembre 2018

Les Représentants CTM de l'Union **FO Justice**

Siège Social : 46, rue des Petites Écuries, 75 000 PARIS – Tél : 01 42 46 40 19 – Fax : 01 42 46 19 37

Courrier postal : 3 avenue de Bellevue – 91210 Draveil – Tél : 01.69.39.10.00

Courriel : secretariat@fopenitentiaire.fr